

COMITE DE DEFENSE DE MORIGNOLE

Relevé de conclusions des entrevues avec M. le Maire (23 mai et 24 octobre 2018)

Etaient présents

pour la Municipalité : M. le Maire, M. Schiavolini. 1^{er} Adjoint
pour le Comité : Christian GAVI, Richard Valetta (24 octobre)

Figurent **en vert** les réponses apportées par la municipalité et **en rouge** les réalisations à ce jour (24 octobre). En **bleu** les additifs apportés lors de la rencontre du 24 octobre (concernant la rencontre du 23 mai).

➤ *Station d'épuration*

Nous avons demandé où en était le dossier de remplacement de l'ancienne station.

La procédure des « biens vacants » est bien terminée et les travaux peuvent être réalisés.

Le passage à La Carf de la responsabilité « Eau et Assainissement » et les problèmes de mise en place qui en découlent étant longs à régler, la réalisation est retardée à 2019 et sera réalisée par la Carf.

La réalisation de la station a été communiquée à la Carf comme faisant partie des travaux prioritaires.

➤ *Rue Saint Jacques*

Nous avons fait part du fait que l'aspect esthétique de la partie réalisée est loin d'être satisfaisant.

La réalisation en béton désactivé aurait été plus agréable au regard.

De plus le caniveau central n'existe pas : Monsieur le 1^{er} Adjoint reconnaît même qu'à certains endroits il est bombé !

Nous demandons que pour la partie restante il soit tenu compte de ces remarques afin de ne pas recommencer les mêmes erreurs.

En attendant nous demandons la pose sur la partie refaite de quelques bacs à fleurs afin d'égayer autant que faire se peut la rue : nous faisons remarquer qu'il y en a quatre dans les rues du village qui ne sont plus garnis de fleurs depuis plusieurs années et qui pourraient être rapidement utilisés.

La seconde partie de la rue demande un peu plus de temps, en effet il faut au préalable refaire la partie d'égouts qui n'avait pu être entubé lors de la dernière rénovation et cela incombe dorénavant à la Carf (même problème que pour la station d'épuration). Elle sera faite en 2019 et si possible par une autre entreprise.

Pour ce qui est des bacs à fleurs ils seront mis en place dès que la brouette électrique des services techniques sera réparée.

A ce jour, nous avons mis nous même un bac à fleurs en place ; pour les autres la brouette électrique a bien été réparée mais nous attendons toujours que les bacs soient mis en place.

La mairie s'engage à ce que les bacs soient en place au printemps prochain.

D'autre part le remplacement de la partie d'égouts qui n'a pu être chemisée a été signalé à la Carf comme faisant partie des travaux à réaliser en priorité. Ceci doit être fait avant de pouvoir réaliser la deuxième partie de la réfection de la rue.

➤ *Eclairage place de l'église*

Le lampadaire qui s'y trouve ne fonctionne pas.

M le Maire s'engage à faire le nécessaire.

Travaux réalisés : à ce jour le lampadaire fonctionne.

➤ *Route de Touana*

Nous demandons que les places de parking en début de route soient nettoyées et débarrassées des feuilles mortes qui cachent la route et qui incitent les gens à ne pas se garer de crainte d'abîmer les pneus sur des pierres cachées.

M le Maire s'engage à ce que les places soient rapidement nettoyées avec le bob.

Le nettoyage n'a pas été réalisé : nous avons-nous même nettoyé à la débrouailleuse les talus mais le tapis de feuilles mortes est resté en place

Le nécessaire sera fait au printemps prochain nous veillerons à le rappeler en temps voulu.

➤ *Jeux de boules*

L'idée du terrain de boules éphémère sur la place a été abandonné, ceci posant finalement problème pour les festivités de la St Jacques.

Nous continuons à dire que la réalisation d'un jeu de boules est nécessaire, aucun lieu de rencontre et de convivialité n'existant au village.

La mairie reste sur ses positions quant au coût trop élevé de la réalisation sur le terrain qui avait été donné à la mairie sous la place à cet effet.

A ce jour le terrain sous la place, faute d'entretien, continue à s'effondrer

➤ *Entretien du village*

Nous sommes amenés à faire plusieurs remarques sur l'entretien du village.

- Nettoyage insuffisant.
 - Effondrement d'un mur Rue Aubert.
La terre qui est tombée est peu à peu emportée par les pluies de ruissellement et va finir par boucher la prise d'eau qui a été réalisée en partie basse de la rue. Il est urgent d'enlever cette terre.
La mairie s'engage à enlever cette terre dont elle ignore si elle vient d'une partie communale ou privée . Ceci sera fait dès réparation de la brouette électrique.
Une petite partie de la terre a été enlevée, mais les travaux ont été arrêtés.
La mairie reconnaît que seule une petite partie du travail a été fait sans qu'elle puisse en expliquer les raisons.
Les services technique seront à nouveau sollicités pour que tout soit fait.
 - Trou en formation dans la montée vers l'église.
La partie de rue qui se trouve à l'angle de l'ancienne école s'affaise sur près d'un mètre carré. L'eau s'infiltrer et risque de faire tomber le mur de soutènement en pierres.
Les travaux de réparation seront faits en priorité afin d'éviter tout problème ultérieur.
A ce jour rien n'a été fait.
Les travaux seront réalisés
 - Entretien du passage partant de la place.
Le passage est dans un état déplorable : herbes hautes, ronces, barrières cassées. Nous rappelons que ce passage appartient à la mairie et dessert des caves. Son entretien incombe à la mairie.
Ce sera fait
- Le passage a fini par être nettoyé et la bouche d'égout remise en place après plus de deux mois de « fermeture » du passage.
Nous faisons remarquer que ce passage donne accès à des caves et doit être praticable. En plus il serait bon de faire le nécessaire une fois pour toutes afin que la plaque d'égout soit ramenée au niveau du sol.

Questions supplémentaires abordées lors de la rencontre du 24 octobre (figurent en vert les réponses apportées par la municipalité)

➤ Jardin à l'entrée du village

Ce jardin, situé dans le tournant au bas de la montée vers la place, a été aménagé en son temps par le 1^{er} adjoint d'alors. Depuis son départ plus aucun entretien n'a été fait et l'entrée du village présente un aspect beaucoup moins accueillant.

Le jardin sera entretenu au printemps prochain.

➤ Eclairage des rues

Deux points lumineux sont défectueux, dont un depuis plus d'un an. Il s'agit des lampadaires situés à l'entrée de la Rue St Jacques (EP 258) et dans l'impasse St Jacques (EP 284).

M le Maire précise qu'un employé municipal agréé pour ce genre d'intervention a été recruté. Les réparations seront donc effectuées.

➤ Chemin du cimetière

Nous faisons remarquer qu'une souche d'arbre mort est tombé sur le chemin. Il serait bon qu'il soit enlevé avant la Toussaint pour permettre le passage facile des gens se rendant au cimetière.

Ce sera fait.

➤ Parking de Touana

Nous faisons remarquer que depuis la venue de la nouvelle municipalité la place n'a plus été entretenue. C'est d'autant plus dommage que l'été des promeneurs utilisent souvent les lieux pour pique-niquer.

La mairie fait remarquer que pour nettoyer les lieux il va falloir mobiliser les services techniques plusieurs jours !

Nous faisons remarquer qu'une demie journée à 3 personnes est largement suffisante : nous sommes prêts à le faire nous-mêmes si ensuite la mairie s'engage à remettre une table de pique-nique comme c'était le cas auparavant.

Affaire entendue.

➤ Problème du bassin de récupération d'eau pour les citernes incendie

Le 1^{er} bassin, qui sert à remplir les bassins inférieurs, était rempli de terre et a été démoli par Force06 afin de le reconstruire. A ce jour rien n'a été fait et en cas d'incendie les bassins n'ont plus d'eau.

La mairie fait remarquer que cela ne dépend pas d'elle, mais des pompiers, de la DFCI et de Force 06. Elle transmettra la demande.

➤ Plaques de rues manquantes

Nous faisons remarquer que la plaque de l'Impasse St Jacques n'a jamais été mise en place. De plus la Rue Lantero et la Rue Communale n'ont aucune signalisation.

La mairie pensait que cela avait été fait pour l'Impasse St Jacques. Elle note la réalisation nécessaire des trois plaques qui seront mises en place.

- Remise en place des bancs de la Rue St Jacques détruits lors de la rénovation

Ces bancs ont été défaits par l'entreprise. Seul celui se trouvant devant la maison Valetta a été refait par les services techniques. Les deux autres doivent être refaits.

En ce qui concerne le banc situé sur le terrain Ratagne, il a été entendu avec le propriétaire que celui-ci le referait lui-même, la mairie fournirait le matériel nécessaire : la mairie attend la demande du propriétaire. Pour celui situé devant la propriété Lanteri Minet, elle fait remarquer que ce dernier se trouvait sur l'espace public, ce qui n'est pas normal.

Nous faisons remarquer que ce banc était là depuis au moins cinq générations et qu'il donnait un cachet à la rue en cachant un peu du ciment déposé ! Nous demandons qu'il soit donc refait.

- Ecoulement des eaux venant de la route de l'Ugail

Suite au nivelage de la piste il y a plus d'un an, les eaux qui s'écoulent de la route de l'Ugail, une fois arrivées au croisement avec la route de Campé, traversent la route et se jettent en contrebas. Ceci a pour conséquence d'une part l'affaissement du chemin du cimetière où elles arrivent et le ravinement de l'ancien chemin de Morignole qui est devenu complètement impraticable sans 4X4 et qui s'abîme de plus en plus. Si rien n'est fait plus personne ne pourra l'utiliser et de plus le chemin du cimetière finira par tomber. Il est primordial de revoir le nivelage de l'intersection afin que les eaux d'écoulement soient soit dirigées vers le caniveau de récupération allant vers le village, soit canalisées jusqu'à la buse se trouvant en contrebas sur la route de Campé.

Monsieur le Maire se rendra sur place afin d'étudier la situation.

- Amélioration du stationnement

La réalisation d'un nouveau parking se faisant de plus en plus improbable faute d'emplacement adéquat, nous demandons qu'au moins les places existantes soient optimisées. Ceci nécessite tout d'abord :

- Déplacement du poteau électrique se trouvant au milieu du parking près du transformateur.

M le Maire fait remarquer que le prix demandé par Edf est énorme et que la Mairie ne peut se le permettre !

- Aménagement du parking situé à l'intersection « route d'Ugail – route de Campé »

Faute d'aménagement, les voitures ont du mal à se garer correctement de crainte de chuter sur la route en contrebas. De plus il serait nécessaire d'effectuer une couverture en goudron pour faciliter les manœuvres.

Tous ces travaux ont un coût très élevé en particulier le goudronnage qui nécessiterait tout d'abord une base empierrée ! On peut envisager de mettre des « arrêts » afin que les voitures se garent en épis sans problème.

- Toit en ruine

La propriété cadastrée AO 51, à l'angle de la rue Lantero et de la rue de l'Eglise, a son toit en ruine et les personnes arrivant par la rue Lantero craignent des chutes sur le passage. Le problème est que cette maison fait l'objet d'un litige entre deux supposés propriétaires qui n'auraient aucun titre de propriété .

Après examen du cadastre il apparaît que cette maison fait partie avec la maison voisine d'un seul lot. Ce lot est cadastré sous le nom d'un seul propriétaire : il lui appartient donc de prendre contact avec le bureau des hypothèques afin de faire valoir ses droits.

- Rampe d'accès à l'ancienne propriété Vacarezza

Cette rampe d'accès est parsemée de nombreux trous. Nous demandons si il appartient à la municipalité de l'entretenir, compte tenu qu'elle passe sur un terrain communal.

Après examen du cadastre il apparaît que la rampe d'accès n'est pas cadastrée comme chemin communal. Il appartient donc au propriétaire de la maison qu'elle dessert d'en assurer l'entretien s'il le désire.

- Petits travaux

- Eau ancienne école

Suite au gel de l'hiver dernier l'arrivée d'eau a du être refaite. Les services techniques ne pouvant procéder aux travaux dans les temps voulus, nous avons fait réaliser un branchement provisoire, à charge pour la mairie d'en assurer la finition : enterrement de la partie extérieure et mise en place du tube à l'intérieur afin que la pente nécessaire soit réalisée pour que l'incident ne se reproduise plus.

Les services techniques ont bien « finalisé » les travaux, mais le tuyau à l'intérieur a été laissé tel quel, avec une grosse boucle qui empêche toute vidange.

Le nécessaire sera fait

- Plot à l'entrée de la rue St Jacques

Certains véhicules n'hésitent pas à se garer carrément sur le début de la rue St Jacques, gênant l'accès à certains garages et ne permettant pas parfois de passer à des personnes ayant des bagages La pose d'un plot au milieu du passage avait été envisagé, il serait bon de le faire.

Le nécessaire sera fait

- Tables et bancs de la place

Les tables sont sans arrêt poussées d'un endroit à l'autre pour permettre le stationnement. Si elles ne sont pas rangées dans le local, elles finiront par être trop endommagées pour resservir l'an prochain. Il serait aussi profitable que les deux bancs soient mis à l'abri pour l'hiver.

Le nécessaire sera fait

- Corbeille poubelle de la place

Cette corbeille était installée contre l'ancienne cabine téléphonique. Depuis que cette dernière a été supprimée, la corbeille se trouve au milieu sans raison, nous souhaitons qu'elle soit déplacée dans le coin de la place maintenant accessible.

Le nécessaire sera fait

- Porte des combles de l'ancienne école

La porte d'accès a été ouverte par le vent, il faut qu'elle soit fermée et bloquée pour éviter tout dégât.

Le nécessaire sera fait